



Commune de La Pesse

Département du Jura
Arrondissement de Saint-Claude
Canton de Coteaux du Lizon

LISTE DES DÉLIBÉRATIONS

Conseil Municipal du lundi 9 mars 2026 - 19h00

Étaient présents : Claude MERCIER, Julien CARNOT, Marie-Anne LE METAYER, Anthony HAREL, Audrey GRANDCLEMENT, Caroline AUGÉ-CHEVASSUS, Sandrine GIROD, Jean-Christophe LEONARD, Grégoire JUBERT

Pouvoirs : Benjamin SEVESSAND à Claude MERCIER

Secrétaire de séance : Marie-Anne LE METAYER

Numéro	Objet	Résumé	Décision
014/2026	Budget annexe Assainissement 966 : Approbation du Compte Financier Unique (CFU) 2025	Fonctionnement : Dépenses : 51 611.54 €, Recettes : 63 300.03 € --> Solde de l'exercice : 11 688.49 €, Reprise résultat de clôture 2024 : 0 € --> Résultat de clôture 2025 : 11 688.49 € Investissement : Dépenses : 32 041.20 €, Recettes : 28 648.71 € --> Solde de l'exercice : -3 362.49 €, Reprise déficit de clôture 2024 : -18 572.72 € --> Résultat de clôture 2025 : -21 965.21 € Résultat de l'exercice 2025 (solde fonctionnement - solde investissement) 8 326.00 € Résultat de clôture 2025 (résultat fonctionnement - résultat investissement) -10 276.72 € Restes à réaliser 2025 Investissement dépenses - 3 800.00 € Résultat définitif 2025 -14 076.72 €	8 voix Pour
015/2026	Budget annexe Assainissement 966 : Affectation du résultat 2025	L'exercice 2025 a généré un excédent de fonctionnement de 11 688.49 €, le déficit d'investissement s'élève à 21 935.21 €, l'apurement du déficit antérieur, affecter obligatoirement au compte 1068 : 11 688.49 €, restes à réaliser 2025 s'élèvent à 3 800.00 € Solde disponible affecté à l'excédent reporté (compte R002) : 0 € Ainsi, le déficit d'investissement ne peut pas être totalement comblé par l'excédent de fonctionnement.	10 voix Pour
016/2026	Budget annexe Assainissement 966 : Vote des tarifs de redevances assainissement 2026	Le budget annexe est en difficulté, il faut recourir au budget de la commune pour l'équilibrer. Il faut également augmenter les redevances d'assainissement pour retrouver un équilibre budgétaire d'ici 2029. Après discussions, le Conseil Municipal, avec 10 voix Pour, FIXE l'abonnement (part fixe) à 149,00 € HT, soit 163,09 € TTC, payable d'avance en septembre 2026, FIXE le prix du m ³ d'eau usée (part variable) à 1,99 € HT, soit 2,19 € TTC applicable sur le relevé des compteurs SUEZ en septembre 2027.	10 voix Pour
017/2026	Budget annexe Assainissement 966 : Emprunt au budget principal	Le Conseil Municipal, avec 9 voix Pour et 1 voix Contre, AUTORISE l'emprunt de la somme de 14 140 € au Budget Principal, ACTE que le remboursement débutera au plus tôt en 2028, DÉCIDE l'inscription de ces crédits aux deux budgets respectifs.	9 voix Pour, 1 voix Contre
018/2026	Budget annexe Assainissement 966 : Vote du budget primitif 2026	Les travaux sont inscrits en dépenses d'investissement pour la somme calculée dans l'étude diagnostique et en recettes pour le prêt à souscrire et la subvention de 50% de l'Agence de l'Eau Section de fonctionnement : Equilibrée à la somme de 70 562 € en dépenses et recettes. Section d'investissement : Equilibrée à la somme de 157 721.21 € en dépenses et recettes	10 voix Pour
019/2026	Budget Principal 413 : Approbation du Compte Financier Unique (CFU) 2025	Fonctionnement : Dépenses : 463 860.55 €, Recettes : 555 565.50 € --> Solde de l'exercice : 91 704.95 €, Reprise résultat de clôture 2024 : 245 279.16 € --> Résultat de clôture 2025 : 336 984.11 € Investissement : Dépenses : 558 576.67 €, Recettes : 533 208.51 € --> Solde de l'exercice : -25 368.16 €, Reprise déficit de clôture 2024 : -118 151.89 € --> Résultat de clôture 2025 : -143 520.05 € Résultat de l'exercice 2025 (solde fonctionnement - solde investissement) 66 336.79.00 € Résultat de clôture 2025 (résultat fonctionnement - résultat investissement) 193 464.06 € Restes à réaliser 2025 (Investissement dépenses – recettes) + 24 113.51 € Résultat définitif 2025 217 577.57 €	8 voix Pour

020/2026	Budget Principal 413 : Affectation du résultat 2025	L'exercice 2025 a généré un excédent de fonctionnement de 91 704.95 €, considérant que les résultats antérieurs reportés sont de 245 279.16 €, les résultats de fonctionnement cumulés s'élèvent à 336 984.11 € Considérant que le déficit d'investissement s'élève à -143 520.05 €, l'apurement du déficit antérieur, affecter obligatoirement au compte 1068 : 143 520.05 € que les restes à réaliser 2025 s'élèvent à 24 113.51 € Solde disponible affecté à l'excédent reporté (compte R002) : 193 464.06 €	10 voix Pour
021/2026	ONF : Assiette, dévolution et destination des coupes de l'année 2026	Le Conseil Municipal, avec 10 voix Pour, DÉCIDE de ne pas programmer de coupes de bois verts en , DÉCIDE d'exploiter les bois secs, DÉCIDE de vendre les chablis de l'exercice sous la forme suivante : accord-cadre pour la scierie MONNET-SEVE, DÉCIDE de vendre de gré à gré selon les procédures de l'ONF en vigueur les produits de faible valeur issus de l'ensemble de la forêt communale ; DONNE pouvoir au Maire pour effectuer toutes les démarches nécessaires à la bonne réalisation des opérations de vente ; AUTORISE le Maire à signer tout document afférent.	10 voix Pour
022/2026	Cartes Avantages Jeunes 2026/2027 : Financement communal	Le Conseil Municipal, avec 9 voix Pour, DÉCIDE d'offrir la Carte Avantage Jeunes 2026/2027 d'un montant unitaire de 9 € aux jeunes habitants de la commune âgés de moins de 30 ans.	9 voix Pour, 1 Ne prend pas part au vote
023/2026	Ecole : Action de mobilisation des parents d'élèves pour une ouverture de classe à la rentrée 2026	Courrier signé du maire au nom de tous les conseillers municipaux.	10 voix Pour

